

Objet:

TR: TEST : PRENEZ L'INITIATIVE D'ORGANISER LE SUIVI DE VOS PATIENTS !

De : csmf.org [<mailto:csmfaubehautemarnelorraine@csmf.org>]

Envoyé : mardi 21 avril 2020 10:21

À : CSMF Lorraine

Objet : TEST : PRENEZ L'INITIATIVE D'ORGANISER LE SUIVI DE VOS PATIENTS !

Confédération des Syndicats Médicaux de l'Aube, Haute-Marne et Lorraine | NEWS Avril 2020



MEDECINS GENERALISTES ET SPECIALISTES : PRENEZ L'INITIATIVE D'ORGANISER LE SUIVI DE VOS PATIENTS !

Lors de la conférence de presse de dimanche soir le Premier ministre, Édouard Philippe et le ministre des Solidarités et de la Santé, Olivier Véran ont lancé, à juste titre, un message de santé publique à l'attention des Français, sur le risque de rupture de continuité des soins pendant la période de confinement.

Le président de la CSMF avait alerté, la veille de la conférence de presse, le ministre de la Santé sur le retour de certaines pathologies à un stade tardif qu'on ne voyait plus depuis longtemps. C'est pour cela que la CSMF incite les médecins libéraux généralistes et spécialistes à prendre l'initiative d'organiser le suivi leurs patients. Ils peuvent développer la téléconsultation avec leurs patients en particulier ceux qui sont en affection de longue durée.

Rappelons que la CSMF a négocié avec Olivier Véran et Nicolas Revel, directeur général de la CNAM, le développement des consultations à distance pendant le COVID-19, et qu'elles sont prises en charge à 100% par l'assurance maladie. Elles ne coûtent donc rien aux patients.

Ces consultations à distance peuvent se faire, pendant la période du confinement, en visioconférence ou par téléphone (pour les personnes n'ayant pas accès aux nouvelles technologies ou résidant en zone blanche).

D'autre part la poursuite des consultations au cabinet du médecin est aujourd'hui organisée en toute sécurité avec des séparations de flux de patients, des horaires dédiés si nécessaire, le respect des distances dans les salles d'attente... Venir voir son médecin dans son cabinet est possible dans les meilleures conditions : les médecins doivent le rappeler à leurs patients.

Le confinement ne doit pas retarder la continuité des soins, le renouvellement en pharmacie des ordonnances périmées n'étaient pas une fin en soi et doit être limité aux situations exceptionnelles.

Le suivi des patients, c'est notre responsabilité. En téléconsultation préférentiellement ou en consultation présenteielle quand cela est médicalement nécessaire.

Jean-Paul Ortiz
Président de la CSMF

Luc Duquesnel
Président des Généralistes-CSMF

Franck Devulder
Président des Spécialistes-CSMF



Conformément aux dispositions de la loi 78-17 "Informatique, fichiers et liberté", vous conservez la possibilité d'accéder aux informations vous concernant et de les rectifier si vous le jugez nécessaire.

***Pour ne plus recevoir nos informations, merci d'envoyer un mail à :
csmfaubehautemarnelorraine@csmf.org***

Powered by HYGIEE - DIMS.

La Confédération des Syndicats Médicaux de l'Aube, Haute-Marne et Lorraine décline toute responsabilité quant à l'utilisation des informations figurant dans le présent document, quant à l'exactitude, l'exhaustivité ou l'actualité, ou pour le fonctionnement des liens vers des sites Web externes.